

ACTRA

RENSEIGNEMENT IMPORTANT: DÉCORTIQUER UNE CASCADE

Selon l'article A503(m) de l'entente pour une production indépendante, le producteur doit fournir les points suivants avant le premier jour de tournage:

- La description de la cascades / des cascades
- Les dates des scènes de cascades
- Le(s) numéro(s) de Scène
- Les copies des pages du scénario pour ces scènes
- Lieu exacte pour l'exécution des cascades
- Nom du Coordonnateur de cascades
- Si vous avez l'intention de vous servir de mineurs dans une scène posant un risque - vous devez OBTENIR LA PERMISSION AVANT auprès du bureau de l'ACTRA